

La prise en charge financière :

- Pour tous les agents de la fonction publique territoriale, les frais pédagogiques, le déjeuner et l'hébergement sont pris en charge par l'ENACT (les frais de déplacement restent à la charge de la collectivité)

- Pour les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, les élus, le coût d'une journée formation s'élève à 63,50 euros par jour (incluant frais pédagogiques et déjeuner). Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur

Inscriptions en ligne sur le site Internet de l'ENACT à l'adresse suivante :

<http://www.enact-angers.cnfpt.fr/jt/>

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Conseillers formation :

jeanpierre.mandeville@cnfpt.fr Tél : 02 41 22 41 85
marieclaire.viaud@cnfpt.fr Tél : 02 41 22 41 89

Assistante :

Anne Marie GLEMET en remplacement de
sandra.guibault@cnfpt.fr Tél : 02 41 22 41 02

Se rendre à l'ENACT

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**, sortir à « Saint Jean de Linières », puis suivre « Angers Centre », Sortir à Belle Beille Angers technopole université. L'ENACT se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**, sortir à « Angers Centre », passer par les voies sur berges puis sortir à Angers technopole, université, ENACT puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine - Bouchemaine départ Gare Papin (en face de la gare) ; arrivée arrêt « La Barre » ou « CNFPT » (durée du trajet gare école : environ 20 mn)

CNFPT-ENACT
Rue du Nid de Pie — BP 62020
49016 ANGERS cedex
Téléphone : 02 41 22 41 22
Télécopie : 02 41 22 41 78

www.enact-angers.cnfpt.fr



L'Ecole qui accompagne les cadres tout au long de leur carrière ...

La médiation, une posture, une pratique au service des directions générales des collectivités territoriales

31 mars - 1er avril 2009

En partenariat avec le SNDGCT

Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente



La médiation, une posture, une pratique au service des directions générales des collectivités territoriales

Séminaire organisé par l'ENACT d'Angers, en partenariat avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales. (SNDGCT)

Coordination du séminaire :

Jean-Pierre MANDEVILLE,
Directeur des formations de l'ENACT d'Angers,

Corinne HERVE,
Responsable nationale de la médiation au SNDGCT,

Dominique LEGRAND, secrétaire général
du SNDGCT.

Au cœur des relations entre l'administration locale, les usagers, les élus, et les services, le Directeur Général des Services est conduit à adopter successivement une diversité de postures : de manager, d'arbitre, de conseiller, de médiateur en fonction des situations ou questions à traiter.

Émergeante depuis quelques décennies, la médiation fait partie des approches et des modes alternatifs de résolution de conflit dans tous les contextes qu'ils soient sociaux ou professionnels. Plus qu'une technique, elle s'inscrit dans une conception moderne des relations sociales.

C'est dans ce contexte que l'on fait l'hypothèse que la connaissance de la méthodologie de la médiation enrichit les pratiques managériales des DGS.

Aussi, l'ENACT d'Angers, en partenariat avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Services des Collectivités Territoriales, consacre ces deux journées de réflexion et de débats sur cette posture pour en dégager des perspectives de développement.

Mardi 31 mars

10 h à 10 h 30 : Ouverture et présentation du séminaire par l'ENACT et le SNDGCT

10 h 30 à 12 h 30 :
Conférence avec Michelle GUILLAUME-HOFNUNG, présidente de l'institut de Médiation. Experte en éthique de l'UNESCO, membre de l'institut d'expertise, d'arbitrage et de médiation.

*La médiation au service des collectivités dans l'amélioration des relations humaines.
Que met-on derrière les mots médiation, arbitrage, transaction, conciliation, négociation, jugement...pour quel usage ?
Les enjeux et les limites de la médiation.*

14 h à 15 h 30
Conférence avec Elisabeth HUGNON-DAVY, Consultante.

*L'apport de la médiation dans l'évolution des pratiques de management :
Le DG est devenu acteur polyvalent de l'action publique locale.
A la figure d'expert et de technicien se sont associées les fonctions de « dirigeant » et de « manager ».*

15 h 45 à 17 h 15
Conférence, avec Jean-Louis LASCoux, responsable pédagogique Médiateurs Associés et du certificat d'aptitude à la profession de médiateur (CAP'M)

*La posture de médiation comme outil de régulation de conflits, une alternative qui respecte la position de chacun en visant l'intérêt commun. La gestion constructive du conflit.
Le processus de médiation : (méthodologie de la médiation : Les six étapes de la médiation), caractéristiques, vocabulaire, préconisation.*

17 h 30 à 18 h 45 :
Conférence : Avec Corinne HERVE, responsable nationale de la médiation au sein du SNDGCT, et Philippe BOIREL, directeur de la mobilité et de l'emploi au CNFPT.

*Conflits et litiges au sein de la collectivité territoriale
La pratique de la médiation dans les « tensions » entre les DGS et les élus – la pratique de la médiation par le SNDGCT : la synergie des acteurs chargés de résoudre et de gérer les conflits.*

19 h : apéritif

Mercredi 1er avril

9h00 – 11 h00 :

Table ronde : **La médiation, une comparaison européenne ; regards extérieurs et regards comparatifs (Europe)**

La mise en perspective d'outils et la confrontation des regards diversifiés sur la médiation managériale, celui des acteurs locaux, celui des experts et des spécialistes qui s'intéressent au sujet, celui des européens (homologues).

Avec :

Jacques FLOCH, député de 1981 à 2007, spécialiste de la médiation, auteur en 2007 d'un rapport sur la médiation en Europe.

M. METAIS, médiateur de la république de la Vienne
Un DGS (Directeur Général des Services)
Laurence DURAT, Maître de Conférences à l'Université de Haute-Alsace, spécialiste de l'analyse de l'activité des dirigeants.
Elisabeth HUGNON, consultante (animatrice de la table ronde)

11 h 00 – 11 h 30

Questions – interactions avec le public.

11 h 30 – 12 h 00 : Clôture

Synthèse avec Elisabeth HUGNON.

Perspectives d'évolution et de mise en œuvre

Avec Dominique LEGRAND, secrétaire général
du syndicat des DGS.